

Communiqué de presse
Paris, 10 mars 2026

Avec un soutien renforcé de France 2030, Calogena annonce un financement de près de 100 M€ pour accélérer son industrialisation

Calogena, filiale du Groupe Gorgé, développe un SMR spécifiquement pour les réseaux de chaleur. L'approche repose sur une technologie simple, robuste et éprouvée pour adresser rapidement un marché considérable : la chaleur bas-carbone.

Calogena annonce aujourd'hui deux avancées structurantes pour accélérer son développement : un nouveau soutien de France 2030 et une augmentation de capital, totalisant près de 100 M€ de financement.

Un nouveau soutien de France 2030 pour accélérer l'industrialisation

Lauréat de la phase 1 de l'appel à projets « Petits réacteurs nucléaires innovants » de France 2030 avec 5,2 M€ de subvention en 2023, Calogena a accompli ces deux dernières années des avancées majeures :

- Finalisation de l'Avant-Projet Sommaire (APS) ;
- Lancement de l'instruction des options de sûreté avec l'ASNR (France) et le STUK (Finlande) ;
- Sélection par la Commission européenne dans le cadre de l'Alliance industrielle européenne des SMR ;
- Lancement de 5 projets en France et en Finlande, totalisant plus de 20 réacteurs ;
- Démarrage des études d'implantation sur le site de Cadarache.

Fort de ces résultats, le plan France 2030 a décidé une augmentation du soutien à Calogena dans le cadre de la phase 2 de l'appel à projets « Petits réacteurs nucléaires innovants » via une aide de 48 millions d'euros pour financer son Avant-Projet Détaillé (APD).

Une augmentation de capital portée par des industriels du nucléaire et des investisseurs publics

Calogena annonce également la signature d'un accord de principe avec le Groupe Gorgé (actionnaire de référence), SNEF et la Banque des Territoires (groupe Caisse des Dépôts) et d'autres investisseurs pour une augmentation de capital qui permettra, avec le soutien financier de France 2030, d'assurer un financement d'une centaine de millions d'euros.

Cette opération, dont la finalisation est prévue dans les prochaines semaines, permettra à l'entreprise d'accélérer le développement de son réacteur calogène à destination des réseaux de chaleur urbains et de se projeter à l'export.

Le *closing* reste soumis à la réalisation des conditions suspensives habituelles.

« Ces sommes très significatives nous donnent de la visibilité pour plus de deux ans. D'ici 2028, nous aurons réalisé l'avant-projet détaillé de notre réacteur, déposé notre demande d'autorisation de création pour notre premier de série et remporté nos premiers succès commerciaux en France et en Europe », souligne **Julien Dereux, Directeur général de Calogena.**

« Le soutien de France 2030 et l'augmentation de capital confirment le positionnement de Calogena comme leader des SMR en Europe. En plus de l'expertise d'industrialisation apportée par le Groupe Gorgé, Calogena va bénéficier du soutien de SNEF, industriel de premier plan pour l'ingénierie et la fabrication de composants nucléaires complexes. Aux côtés des industriels, la Banque des Territoires, déjà très impliquée dans l'énergie décarbonée et les réseaux de chaleur, pourra à l'avenir participer au financement de nos modules pour un déploiement à grande échelle. » déclare **Raphaël Gorgé,**



Président de Calogena et du Groupe Gorgé.

À propos de CALOGENA

Calogena est une société créée en 2021 autour d'une mission unique face à l'enjeu de transition énergétique : décarboner de réseaux de chaleur. Afin d'apporter une solution à l'échelle du problème, déployable à grande ampleur, Calogena développe une chaudière de faible puissance fonctionnant grâce à l'énergie nucléaire. Son principal bénéfice est la très sensible réduction des émissions de gaz à effet de serre pour la production de chaleur. Son design compact, simple et sûr, permet à Calogena de viser un déploiement le plus rapide possible, dès 2030. Calogena est une société du groupe industriel Gorgé.

Plus d'informations sur www.calogena.com

À propos de GORGÉ SA

Gorgé SA est un groupe industriel diversifié, spécialisé dans les métiers de haute technologie et animé par une forte culture entrepreneuriale. Le groupe opère des activités industrielles et technologiques dans plusieurs domaines de pointe : les systèmes de navigation et de robotique maritime, à travers la société cotée Exail Technologies ; la protection de sites à risques ; le conseil en ingénierie et en maîtrise des risques. Gorgé SA intervient également en Capital Investissement pour accompagner des entrepreneurs en phase d'expansion. Les sociétés du Groupe Gorgé réalisent un chiffre d'affaires de 550 millions d'euros et emploient 3 500 collaborateurs.

Plus d'informations sur www.gorge-entreprises.com

À propos de France 2030 :

France 2030 traduit une double ambition : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.

Est inédit par son ampleur : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs champions de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).

Est mis en œuvre collectivement : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.

Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : <https://www.gouvernement.fr/france-2030> | @SGPI_avenir

Contact presse

Agence PLEAD

Antoine Ernoult

Tél. +33 (0)6 36 82 43 74

antoine.ernoult@plead.fr